

Commune de Chêne-Bougeries

Motion du 6 mai 2021 proposée par Florence Lambert et Anne Deruaz – Lombard pour le groupe PLR. Les Libéraux-Radicaux de Chêne-Bougeries :

« Pour la remise en état des deux terrains de tennis du Collège Claparède dans le cadre de l'aménagement et la rénovation des espaces publics aux abords des établissements scolaires appartenant au Canton et se trouvant sur le territoire de la Commune »



Crédit photographique : Florence Lambert, le 11 juin 2020

Motion

Considérant,

- Le projet de Plan directeur communal (PDCOM) soumis à la consultation publique du 5 octobre au 5 novembre 2020 ;
- Le fait que « les places de jeux, jardins publics, parcs de quartier ou zones de rencontre sont des lieux particulièrement importants pour la vie sociale », ce qui est énoncé dans ledit projet (p. 36) ;
- Que celui-ci acte que « la mise à disposition d'espaces collectifs de qualité offrant la possibilité de se dépenser à côté de chez soi (place de jeux, installations sportives, etc...) est un enjeu communal » (ibid., p. 36) ;
- Que s'il retient qu'il manque des espaces publics dans la partie sud du territoire (ibid., p. 36), le projet de PDCOM prévoit « l'aménagement/rénovation des espaces publics aux abords des établissements scolaires appartenant au Canton et se trouvant sur le territoire de la Commune, par exemple les installations sportives du Collège Claparède (terrains de tennis, pistes de courses, espaces verts...) » (ibid., p. 37) ;
- Que tout un chacun peut constater que les terrains de tennis à l'extérieur du Collège Claparède sont délabrés et ne sont plus en état d'être utilisés.

Le groupe PLR. Les Libéraux-Radicaux de Chêne-Bougeries invite le Conseil administratif à :

- Entamer des négociations avec le Canton en vue de l'aménagement et la rénovation des espaces publics aux abords du Collège Claparède, en particulier les deux terrains de tennis.

Avec l'espoir que cette motion soit accueillie favorablement par les Conseillers municipaux présents,

Signatures :